

Lettre aux paroissiens

en temps de Carême



ÉDITO

dimanche 20 mars 2022

Le miracle de la gratitude

Comme moi vous recevez sans doute beaucoup d'appels au don. Parmi l'un d'entre eux, j'ai reçu une proposition du Sanctuaire de Paray-le-Monial pour vivre le Carême : « 40 jours de gratitude ».

La gratitude, selon le dictionnaire Le Robert, « est un sentiment d'affection que l'on ressent pour celui dont on est l'obligé ».

La gratitude est donc un sentiment qui fait du bien puisque je me sens important, respecté et aimé. Elle provoque confiance en soi, paix, reconnaissance et me permet de manifester à mon tour : remerciement, générosité, solidarité, gratuité, etc.

Par la gratitude, je reconnais ce que m'apporte l'autre de fraternité, d'aide, d'amitié, d'émotion. La gratitude s'exprime simplement par des mots qualifiés de "magiques", quand on s'adresse aux enfants, mais qui vont tout autant pour les adultes : « bonjour », « merci », « s'il vous plaît », « pardon », et d'autres encore.

La gratitude est cadeau, don, témoignage.

Pendant ce temps de Carême, peut-être pouvons-nous la mettre en pratique :

- en partageant notre bonne humeur, un sourire, des mercis,
- en offrant des services, des paroles bienveillantes, une prière,
- en témoignant de notre affection, de notre amitié, de notre reconnaissance.

Pour grandir dans la gratitude, il nous faut retrouver notre cœur d'enfant, nous émerveiller devant toute vie ; garder les mains ouvertes pour vivre l'instant présent.

La Bible nous donne l'occasion de découvrir toute la gratitude de Dieu pour l'Homme, de Jésus pour son Père et pour nous, nous donnant ainsi le modèle de toute gratitude.

Claudine Ferré



COMMENT VIVRE LE CARÊME ?



LE JEÛNE

Le jeûne (re)deviendrait-il populaire ?

Un effet de mode en partie dû à un attrait pour ses vertus thérapeutiques. Voici quelques clés afin qu'il soit d'abord une aide pour se rapprocher de Dieu et des autres.

Un enracinement biblique

Le jeûne est une pratique universelle présente dans l'Ancien Testament. Moïse jeûne avant de recevoir la Torah (Exode 34, 28). Le peuple hébreu implore de cette façon le pardon de Dieu (Lévitique 16, 29). Jésus jeûne 40 jours au désert afin de préparer sa mission (Matthieu 4, 2) et invite ses disciples à jeûner « lorsque l'Époux leur sera enlevé » (Matthieu 9, 15).

Ce que préconise l'Église

Depuis 1966, l'Église catholique prescrit aux personnes en bonne santé de s'abstenir de viande tous les vendredis (en particulier pendant le carême) et de jeûner le mercredi des Cendres et le Vendredi saint, c'est-à-dire de ne prendre qu'un seul repas sans viande ni alcool et une simple collation le soir. Elle demande également de se préparer à l'eucharistie en s'abstenant de toute nourriture, au moins une heure avant de communier. Une façon d'éveiller notre faim de Dieu et notre conscience de Celui qu'on va recevoir.

Quelle attitude intérieure ?



Dans la tradition chrétienne, jeûner n'est pas une fin en soi, mais un moyen spirituel de devenir « disciples et fils de Dieu ». Cette démarche engage tout l'être. Jésus demande d'abord de l'effectuer discrètement et de se parfumer le visage, pas de se composer une mine défaite ! (Matthieu 6, 16). Elle s'accompagne d'une prière plus intense, et d'un souci des autres qui peut se traduire par l'aumône.

Une expérience communautaire

Le jeûne chrétien se vit de façon privilégiée pour préparer les grandes fêtes liturgiques. Ainsi, certaines paroisses, certains établissements scolaires organisent proposent des repas « bol de riz » et offrent le prix du repas jeûné à des causes solidaires.

Notre paroisse organise un temps de jeûne le vendredi soir 25 mars dans le cadre de la proposition des 24 heures pour Dieu.

A compléter avec infos sur la destination des dons (paroisse + établissements scolaires ?



24 heures pour Dieu

Depuis 2014, le pape François propose à celles et ceux qui le souhaitent, dans le monde entier, de prendre du temps, pendant le Carême, pour se rapprocher de Dieu. C'est le but des 24 heures pour Dieu.

Sur notre pôle missionnaire, cette proposition se tiendra le jour de la fête de l'Annonciation, le vendredi 25 mars de 18h30 à minuit en l'église St Germain à Flers.

Concrètement, pendant ces quelques heures, il sera possible de vivre un itinéraire spirituel de pardon et de réconciliation, plus précisément de :

- participer à l'Eucharistie
- vivre un temps de prière silencieuse face au Seigneur
- poser un acte concret de charité en jeûnant et faisant une aumône
- prendre le temps de la réconciliation envers une personne avec laquelle la relation est distendue, blessée, en écrivant une lettre de demande de pardon
- se prosterner devant Dieu et adorer le Saint Sacrement
- louer Dieu
- recevoir le sacrement de réconciliation
- rencontrer et dialoguer avec un prêtre ou un laïc

VENDREDI

**25
MARS**

■ 18h30 - Messe

■ 19h15 - Bol de riz, compote
Topo sur le sens du jeûne

■ 20h30 - Veillée de louange

■ 21h30 à minuit

- Adoration
- Réconciliation
- Écoute
- Lettre de demande de pardon

Livret de prières

Un livret de prière pour le temps de Carême est disponible à l'accueil paroissial au tarif de 2€

Témoins d'une vie nouvelle

Dimanche 20 mars : Journée nationale de prière pour les victimes de violences et agressions sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église

Plusieurs propositions permettent à celles et ceux qui le souhaitent de s'approprier la démarche et de la vivre selon leurs possibilités. À retrouver sur <https://eglise.catholique.fr/>



Imbroglia : dans les yeux de l'enfant, se mêlent la souffrance de la violence subie, le déni de sa parole et une grande solitude. Plus tard devenu adulte, à l'imbroglia de son enfance se rajoutera une colère d'avoir été mis en danger et ne pas avoir été secouru. Il comprendra que c'est toute la culture d'un système qui a voulu se protéger au lieu de le protéger. Et son imbroglia ne cesse de se creuser autour de cette interrogation : « Pourquoi ne peut-on pas lui rendre justice ? » C'est tellement vital pour lui pour qu'enfin il puisse avoir la paix et que cesse de couler sa larme d'enfance.

une personne victime



AGENDA PAROISSIAL



Participer à la démarche synodale

10h30 - 12h à la chapelle St Michel

À l'invitation du pape François : Tous invités à nous exprimer sur notre rapport à l'Église



Temps de prière

14h30 à la chapelle St Michel

Vivre un itinéraire spirituel de pardon et de réconciliation

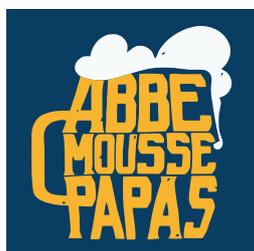


église St Germain à Flers

24 HEURES POUR DIEU



- 17h15 : Prière pour les défunts
- 18h30 : Messe
- 19h15 : Bol de riz et compote
Topo sur le sens du jeûne
- 20h30 : Veillée de louange
- 21h30 à minuit : adoration, écoute, réconciliation, lettre de demande de pardon



Soirée Abbé mousse papas

19h30 au café de la gare à Flers
Pour les hommes, pères de famille ou célibataires



Célébrations communautaires du Sacrement de Réconciliation

Judi 7 avril à 20h30 à la chapelle St Michel

Samedi 8 avril à 16h à l'église St Jean

Mercredi 13 avril à 10h30 à église St Germain

Rencontre personnelle avec un prêtre

vendredi 25 mars entre 21h30 et minuit

chaque samedi de 11h à 12h - église St Germain

Nous confions à votre prière

Renée Leclerc, Colette Fleury, Thérèse Anne, Roland Lebarbier, Henri Bertin, Thérèse Godard, Auguste Chantreuil, Colette Binet inhumés depuis le 6 mars



Maison paroissiale

8 rue Jules Gévelot 61100 FLERS - 02.33.65.27.05

paroisse.marcelcallo@wanadoo.fr

www.paroissemarcelcallo61.fr

